



VILLE THERMALE & TOURISTIQUE

## AVIS D'APPEL PUBLIC

### A LA CONCURRENCE

#### **1 - Identification de l'organisme qui passe le marché :**

VILLE DE LUXEUIL LES BAINS  
1 PLACE SAINT PIERRE  
70300 LUXEUIL LES BAINS  
Tél :03.84.93.90.00 Fax :03.84.40.06.30

#### **2 - Objet du marché :**

Enlèvement, mise en fourrière et gardiennage de véhicules

#### **3 – Caractéristiques du marché :**

##### Tranches – lots – options – variantes :

Le présent marché ne comprend pas de tranches ni de lots.

##### Variantes

La présentation de variante n'est pas autorisée.

#### **4 - Critères d'attribution :**

##### ▪ Critères de jugement des offres

Les offres seront analysées selon des critères suivants :

- Valeur technique de l'offre appréciée au regard du mémoire technique du candidat, 40 points
- Prix des prestations, noté sur 60 points

Le candidat retenu sera celui qui aura obtenu le plus grand nombre de points.

##### ▪ Négociation

Conformément à l'article 27 du décret du 25 mars 2016, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'engager toute négociation qu'il jugera utile avec les candidats ayant présenté une offre ; la négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre, notamment sur le prix, permettant ainsi à l'acheteur public de choisir l'offre économiquement la plus avantageuse.

Conformément à l'article 27 du décret du 25 mars 2016, le pouvoir adjudicateur se réserve également la possibilité d'attribuer le marché public sur la base des offres initiales sans négociation.

L'attention des candidats est attirée sur le fait que toute offre incomplète, méconnaissant la législation en vigueur ou excédant les crédits budgétaires alloués au contrat pourra être régularisée pendant la négociation, à condition qu'elle ne soit pas anormalement basse. Après négociation, toute offre demeurant irrégulière pourra être régularisée dans un délai approprié, à condition qu'elle ne soit pas anormalement basse.

**5 - Procédure :**

La présente procédure adaptée ouverte est soumise aux dispositions de l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

Cette consultation sera passée en application de l'article 78 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux accords-cadres.

Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande avec maximum et un opérateur économique.

**6 - Date limite de réception des offres : 20 septembre 2017 à 16h00, dernier délai.**

**7 - Date d'envoi à la publication :20 juillet 2017**

**8 - Renseignements complémentaires :**

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard 8 jours avant la date limite de réception des offres, une demande écrite, de préférence, par l'intermédiaire du profil acheteur.